

IDÉES

Gaïa et Charlemagne, une même cause
Page B 5



PHILOSOPHIE

Pourquoi Trudeau a trahi Emmanuel Mounier en 1982
Page B 6

PERSPECTIVES

Opérations policières des derniers jours

Procès d'un modèle d'affaires

Pendant qu'on s'inquiète dans les firmes de génie-conseil, du côté de la police on jubile discrètement

Les opérations policières des derniers jours ont mis au banc des accusés des firmes de génie-conseil et certains de leurs dirigeants. Derrière les perquisitions, les arrestations et les accusations, c'est le procès de tout un modèle d'affaires qui a commencé.

KATHLEEN LÉVESQUE

Au téléphone, la nervosité de l'homme s'entend. La pression vient de monter d'un cran au sein des grandes firmes de génie-conseil et de leurs nombreuses filiales. «Je ne veux pas mon nom dans le journal, mais c'est vrai qu'on compte les jours avant que Marteau débarque», dit-il au *Devoir*. On comprend mal que ce qui ne faisait ni chaud ni froid dans la population puisse aujourd'hui soulever tant d'indignation. Après tout, on brasse des affaires comme ça depuis des lustres dans les firmes de génie-conseil, où le réseau d'amitié et le coup de main politique voisinent l'expertise.

La proximité entre une firme et un donneur d'ouvrage est devenue une norme. Le concept du client tend à disparaître. On tisse des liens d'amitié et on amène l'ami au Centre Bell, on lui donne des billets de spectacle, on dîne ensemble, on lui offre une partie de golf, un voyage. Et entre amis, on discute *business* plus librement...

C'est ce qui s'appelle le développement des affaires. Chaque firme de génie-conseil a ses vice-présidents dont c'est le rôle. Ils sont rarement des ingénieurs. Ils sont souvent issus du monde politique, avec un carnet d'adresses qui constitue leur plus-value et vaut tous les diplômes de Polytechnique.

Pendant qu'on s'inquiète dans ces firmes, du côté de la police on jubile discrètement. Le ton est plus guilleret depuis mardi dernier, alors que l'escouade Marteau, qui est chapeauté par l'Unité permanente anticorruption (UPAC), a procédé à l'arrestation de 15 personnes, dont celles qui auraient orchestré un système de corruption à Mascouche. Parmi celles-ci, on retrouve l'incontournable entrepreneur Tony Accurso, le maire Richard Marcotte et son acolyte en affaires, Normand Trudel, de l'entreprise Transport et Excavation Mascouche. Le stratagème pourrait se résumer à je-t'amène-sur-mon-beau-bateau-et-tu-me-refiles-des-informations-priviliégiées-pour-un-beau-projet-que-notre-ami-construira.

Dans cette opération policière nommée avec espérance «Gravier» (après tout, le maire aurait reçu gratuitement dix voyages de terre pour sa collaboration), six ingénieurs sont également pointés ainsi que des firmes de génie-conseil: Dessau et sa filiale d'urbanisme Plania, BPR-Triax, Lumex, Gemec-Tec-sult ainsi que Leroux Beaudoin Hurens et associés.

La semaine dernière, c'est la Gendarmerie royale du Canada (GRC) qui procédait à une mégaperquisition de trois jours au siège social de SNC-Lavalin à Montréal. Les liens étroits qu'entretenait SNC-Lavalin avec le régime Kadhafi avant la révolution populaire du printemps 2011, et qui lui ont permis de profiter de milliards de dollars en contrats, ne seraient pas étrangers à la frappe de la police fédérale. D'autant plus qu'en mars, la multinationale avait reconnu avoir perdu la trace de 56 millions versés à des intermédiaires pour deux projets. Dans cette foulée, le p.-d.g. Pierre Duhaim, qui avait lui-même autorisé ces paiements, a remis sa démission, empochant au passage une prime de 4,9 millions.

Chez Québec solidaire, on ironisait en début de semaine sur la tentative de SNC-Lavalin de réduire le problème à son secteur international. «Comme si la firme était responsable ici et pas à l'étranger, et que ce n'était pas la même culture d'entreprise. C'est pathétique!», s'est exclamée la présidente du parti, Françoise David. Il y a un an, l'escouade Marteau lançait son filet du côté de Boisbriand en élaboussant les firmes BPR-Triax et Roche, dont la vice-présidente principale, France Michaud, aurait fait du trafic d'influence auprès de l'ancienne mairesse.

En 2010, *Le Devoir* révélait l'existence du «club des neuf», c'est-à-dire un groupe de neuf firmes de génie-conseil qui se partageraient les contrats publics, principalement dans la région montréalaise, restreignant ainsi la concurrence. Une enquête a été ouverte à l'escouade Marteau.

Des consultants qui créent les besoins

Malgré la multiplication des dossiers, l'Association des ingénieurs-conseils du Québec (AICQ) se tient coite. Les demandes d'entrevue des médias sont toujours refusées. L'AICQ représente pour-

tant une quarantaine de firmes de génie-conseil, 90 % de la main-d'œuvre de ce secteur et, surtout, une manière bien particulière de faire du développement des affaires.

La consultation en génie a gonflé au fur et à mesure que les gouvernements et les administrations municipales désinvestissaient dans leur capacité à réfléchir et donc à définir leurs besoins. À cet égard, le ministère des Transports (MTQ) demeure un exemple probant des effets pervers de la perte d'expertise; le rapport Duchesneau (Unité anticollusion du MTQ) est là pour en témoigner.

Il est difficile d'en mesurer l'impact exact en termes économiques. Chose certaine, la vision stratégique des pouvoirs publics passe maintenant par les consultants de tout acabit, y compris les ingénieurs. Le moindre projet, qu'il soit grand ou petit, sera soumis au regard d'ingénieurs-conseils.

Et cela va plus loin puisqu'un ministère ou une municipalité n'a plus besoin de commander une étude afin de baliser son positionnement. Des firmes de génie-conseil lancent des études dont elles refilent gracieusement les résultats aux décideurs. Lorsque viendra le temps d'attribuer un contrat de services professionnels, la firme devien-

La proximité entre une firme et un donneur d'ouvrage est devenue une norme

dra incontournable puisqu'elle aura une connaissance fine des éléments en amont du projet. Une large part du développement des projets d'usine d'épuration d'eau et de traitements des eaux usées, par exemple, a fait l'objet de ce type de démarches.

Mais ces ingénieurs ne sont plus seulement des consultants qui gravitent autour des officines politiques: ils y ont installé leurs pénates. Il suffit de se rappeler le controversé contrat des compteurs d'eau à Montréal, où BPR a mené le dossier au nom de la Ville. Une équipe de la firme

avait même élu domicile dans les bureaux de Montréal. Malgré le scandale, le modèle s'est répété. *Le Devoir* révélait récemment que le même genre de promiscuité existe au sein du MTQ, où 32 ingénieurs travaillent dans les bureaux montréalais. Les firmes concernées sont le Groupe SM, le consortium Roche-Axor (échangeur Dorval), Aecom et BPR (échangeur Turcot) ainsi que CIMA+, Roche et BPR (prolongement de l'autoroute 30).

À deux reprises au cours des dernières années, l'Ordre des ingénieurs (OIQ) a tenté de convaincre le gouvernement de mettre en place un centre d'expertise de génie destiné au monde municipal afin de contrer l'incapacité financière d'avoir un tel service dans les municipalités. Le gouvernement a rejeté l'idée au moment de créer Infrastructure Québec ainsi qu'à l'occasion de l'adoption de modifications législatives (loi 76). La présidente de l'OIQ, Maud Cohen, s'en désole, car «les municipalités sont démunies; elles n'ont pas accès à une expertise indépendante».

Financement politique

Pendant ce temps, les mots «proximité», «contrats», «politique» et «financement» forment un étrange magma. L'émission *Enquête* de Radio-Canada a recueilli récemment le témoignage d'un ancien vice-président chez Roche, Gilles Cloutier, qui a reconnu avoir distribué des cadeaux aux politiciens, avoir déniché des prête-noms pour financer les caisses électorales des partis provinciaux en plus d'avoir fait de fausses factures pour masquer les contributions illégales de Roche aux partis municipaux.

Dans le dossier de Mascouche, il faut également rappeler que l'entrepreneur Normand Trudel, aujourd'hui accusé notamment de fraude, de complot et d'abus de confiance, a organisé un cocktail de financement du Parti libéral du Québec chez lui. Jean Charest y a même fait une apparition.

Et c'est sans compter les liens étroits entre l'ancienne ministre Nathalie Normandeau et la firme Roche et l'entrepreneur Lino Zambito (accusé dans le scandale de Boisbriand). Lors d'un cocktail de financement pour le PLQ organisé par M. Zambito et Roche, la ministre Normandeau, alors responsable des Affaires municipales, avait annoncé l'octroi d'une subvention de 11 millions que ses propres fonctionnaires refusaient d'accorder pour l'usine d'épuration de Boisbriand. Bien sûr, Roche et Zambito ont mis la main sur les contrats.

«La culture de collusion et de corruption n'a pas été éradiquée», estime Québec solidaire. Il reste maintenant à voir si l'escouade Marteau, mais aussi la commission d'enquête Charbonneau, qui doit commencer ses travaux publics dans quelques semaines, pourra démontrer et démonter un système qui ne se limite surtout pas au monde municipal.

Le Devoir



PHOTOS JACQUES NADEAU LE DEVOIR



Robert Lafrenière, commissaire de l'UPAC, cette semaine.

PERSPECTIVES

DES IDÉES EN L'ÈRE

Des qualités et défauts du printemps érable



ANTOINE ROBITAILLE

«**P**rintemps érable»: le slogan résume bien le malentendu à la source de la période agitée que nous traversons. Il a des qualités, ce slogan. Habile comme un mot d'esprit, vif comme cette «jeunesse que l'on n'attendait pas», il traduit une volonté de changement bien réel.

Les ras-le-bol suscitent des printemps (comme à Prague ou dans les pays arabes), c'est inévitable et bien connu; même si les «printemps» en question peuvent être très différents.

Celui que vit le Québec est ancré d'abord dans l'impression que nous avons «tout ce qu'il faut», ici, en ressources, en talents, pour prospérer, pour progresser. Mais nous n'y arrivons pas. L'autre ancrage de ce ras-le-bol est cette gangrène que nous découvrons alors qu'on nous a chanté pendant des décennies les vertus du «modèle québécois de financement des partis politiques inventé par René Lévesque». On pointera aussi l'usure du gouvernement en place. Son caractère déconnecté, comme l'ont montré hier les blagues de Jean Charest, qui a eu l'air d'un premier ministre «juste pour rire».

Mais n'oublions pas que ce printemps suit un hiver de 30 ans où les grands projets du Québec — peut-être étaient-ce des utopies — ont tour à tour échoué. La Constitution de 1982 a enfoncé un premier clou dans le cercueil du «fédéralisme renouvelé», voie préférée d'une majorité de Québécois. Meech et Charlottetown ont complété la mise à mort. Le projet de souveraineté du Québec aussi, en parallèle, se voyait plombé de défaites en 1980 et en 1995.

Par la suite, il parut urgent de laisser les dossiers «constitutionnels» de côté, de se concentrer sur les finances publiques mises à mal par 30 ans de constructions souvent concurrentes de deux États coûteux, l'un à Québec, l'autre à Ottawa. Un projet s'imposa tranquillement, dans la capitale nationale comme fédérale, pendant les années 1990: celui du déficit zéro. L'objectif avait moins de panache que le fédéralisme renouvelé ou le souverainisme. Et a déclenché un débat gauchedroite qui dégénère actuellement en un affrontement souvent stérile. Reste qu'après une décennie sans déficit, on se retrouve pourtant aux prises avec une dette astronomique. Autre échec...

◆ ◆ ◆

Et nous voilà au «printemps érable». Il n'a pas que des qualités, ce slogan. On dira que je chipote, mais, une fois de plus, nous nous comportons en purs «périphériques», baptisant ce qui nous arrive en référence à des événements étrangers. Ça devient un réflexe. Dans le passé, nous avons emprunté «la Grande Noirceur» à l'histoire européenne, la «nuit des longs couteaux» à celle du nazisme et la «paix des braves» au conflit au Proche-Orient. Il semblerait que notre histoire soit trop petite, trop périphérique, pour susciter ses appellations propres (à part pour certaines belles exceptions, telle la «revanche des berceaux»).

«Printemps érable» a aussi le défaut de transformer, dans plusieurs esprits, une bataille contre une décision gouvernementale — certes contestable — en lutte sans merci contre une effroyable tyrannie. «N'est pas héros qui veut; ni le courage, ni le don ne suffisent, il faut qu'il y ait des hydres et des dragons», écrivait Jean-Paul Sartre dans *Les Mots*. Dans nombre de discours de grévistes, Jean Charest et son gouvernement prennent l'allure d'hydres, de dragons. «Charest = Mubarak et voilà pourquoi on doit se faire un printemps»: tel est le sous-texte de nombre d'interventions entendues dans ce printemps érable.

Un romantisme révolutionnaire, encouragé par des baby-boomers se projetant dans les «jeunes-qui-prennent-la-rue-comme-nous», a le défaut de transformer l'adversaire en ennemi. Dans une manif, dans la rue, le monde est facilement lisible. D'un côté, moi qui manifeste pour les bonnes raisons. De l'autre, le pouvoir, le terrible pouvoir, incarné dans un policier casqué, masqué, qui lance des gaz.

Cette griserie des manif, il faut s'en méfier. Elle a la capacité de suspendre l'activité d'une ville, d'un pays. Critique de Mai 68, Alain Finkielkraut a déjà exprimé cette nostalgie pour ce moment où «l'ennui cessait miraculeusement d'être le prix à payer par chaque existence pour la bonne marche des choses. Il n'y avait plus rien de quotidien dans la vie quotidienne». Mais après la manif, après le printemps? Si on y a trop cru, trop investi; si on pense que c'est «dans le festival de la parole agissante» (Pierre Nora) que se règlent les choses, on se prépare un retour sur terre, un post-partum terrible.

◆ ◆ ◆

Si l'on veut réussir ce printemps, il me semble qu'il faudra bien un jour passer de la rue aux urnes; puis des urnes à des décisions politiques débattues, réfléchies. La rue a assurément un aspect démocratique. Mais elle simplifie les enjeux, prétend détenir la vérité. Est immodeste. Or, selon la formule d'Albert Camus, «la démocratie, c'est l'exercice de la modestie. Le démocrate est modeste, il avoue une certaine part d'ignorance, il reconnaît le caractère en partie aventureux de son effort et que tout ne lui est pas donné et, à partir de cet aveu, il reconnaît qu'il a besoin de consulter les autres pour compléter ce qu'il sait».

arobitaille@ledevoir.com



Peter Kent, ministre fédéral de l'Environnement, lors de la conférence internationale de Durban.

ROGAN WARD REUTERS

Ottawa et Québec veulent exploiter les richesses naturelles sans débat préalable

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Le ministre fédéral de l'Environnement, Peter Kent, a été littéralement mis sous tutelle cette semaine par son collègue des Ressources naturelles, Joe Oliver, qui parraine l'allégement législatif et réglementaire de l'évaluation environnementale au niveau fédéral.

Mais ce qui apparaît comme une tutelle est conforme, en réalité, à ce qu'annonçait dès sa nomination Peter Kent. Ce dernier se présentait alors non pas comme un réformateur en environnement, et surtout pas comme un ministre souhaitant renforcer le filet environnemental, mais comme un vendeur des politiques du gouvernement Harper.

Peter Kent, un ancien journaliste, a joué sans vergogne au chat et à la souris avec la communauté internationale, n'hésitant pas à mentir par omission durant la conférence internationale de Durban sur les changements climatiques en décembre dernier. Il a, en effet, attendu la fin de la conférence pour confirmer le retrait du Canada du protocole de Kyoto alors que cette décision avait déjà été prise par le cabinet. Cette esquivance lui a permis de contribuer à miner tout consensus pour un prolongement de Kyoto à une table de négociation de laquelle il aurait dû, avec un minimum de décence, se retirer.

Peter Kent a poursuivi son marketing des politiques gouvernementales en reprenant à son compte, jusque sur les tribunes internationales, l'expression «pétrole éthique» créée par un allié stratégique de l'industrie pétrolière. Pour Peter Kent, le pétrole de l'Ouest est peut-être plus «sale» que les autres pour le climat, mais il provient d'un pays qui paye bien ses travailleurs, qui touche des redevances et qui respecte les droits de la personne, dont ceux des femmes. Pour lui, le débat sur les impacts de cette exploitation sur le climat planétaire est secondaire par rapport aux aspects sociaux, même s'il est démontré que les changements climatiques vont exacerber les conditions de vie dans les pays pauvres, et tout particulièrement aux dépens de la condition des femmes. Voilà une «éthique» politique qui passe peut-être dans l'Alberta du Wildrose Party, mais pas beaucoup au Québec.

Extraire pour qui?

La réforme de l'évaluation environnementale au niveau fédéral est enrobée de clichés économiques primaires: développement, emplois, prospérité, etc. Mais, à sa face même, il s'agit de renforcer une politique énergétique régionale en faveur de l'Ouest, qui tient lieu de politique économique et énergétique nationale et qui feint d'ignorer qu'elle a des impacts sur l'industrie manufacturière de l'est du pays. Sa prémisse est simpliste: ce qui est bon pour l'industrie pétrolière ou minière est bon pour le Canada.

Ce raisonnement remplace le mot «colonie» par celui de «multinationale» dans la traditionnelle justification du pillage des ressources d'un territoire en échange d'emplois temporaires, en évitant tout débat sur l'épuisement de ces ressources et sur les stratégies qui permettraient d'en optimiser les bénéfices, y compris pour les prochaines générations.

Il est impératif pour un gouvernement, dans une telle logique, d'éviter tout questionnement public sur la pertinence de développer au rythme des multinationales le pétrole et les minéraux d'un territoire dans un contexte de pénurie croissante des grandes ressources de base. Seuls les grands groupes environnementaux posent en audience publique des questions sur la pertinence de développer maintenant ou plus tard ces ressources, d'extraire moins de ressources mais d'augmenter le nombre d'emplois en exigeant in-



TODD KOROL REUTERS

Du café? Non, du pétrole albertain extrait des sables bitumineux.

conditionnellement sur place leur transformation secondaire, voire tertiaire. Ce sont aussi les seuls qui ont l'expérience et les ressources pour contre-expertiser les grands projets, dont l'examen en audience sera limité aux personnes «directement concernées», selon le projet d'Ottawa.

Ces questionnements se situent aux antipodes des stratégies de développement des industries extractives déployées, actuellement envisagées par les gouvernements Harper et Charest.

C'est cette stratégie économique d'exploitation primaire qui a permis à la Compagnie de la Baie-Hudson de contrôler, avec les privilèges d'un gouvernement, pendant des décennies, une énorme partie de l'Amérique du Nord et d'en écarter les ressources fauniques. Puis ce fut le tour de nos forêts de pins et de chênes.

Puis des sapins et des épinettes pour les papiers au XX^e siècle. On peut se demander si le Québec d'aujourd'hui fait mieux en voulant haracher ses dernières rivières vierges, aux dépens de la biodiversité mondiale, pour satisfaire la boulimie énergétique des États-Unis et de nos propres gaspilleurs invétérés.

Ou si l'enclenchement de nos ressources minérales dans un contexte d'échange de faveurs au «salon» du Plan Nord correspond vraiment à la vision d'un véritable développement collectif.

Une partie de la réponse sera certainement donnée dimanche dans la rue par plusieurs de ces citoyens qui, contre toute attente, ont démontré leur capacité à recentrer ce genre de dossier.

En effet, dans celui des gaz de schiste, les entrepreneurs ont été assagés par leur résistance. Ils ont certes réduit à presque rien leurs projets d'exploration en raison d'un marché à la baisse, mais certainement aussi en raison de la virulence de cette réaction citoyenne sans précédent, probablement la plus forte enregistrée sur le continent jusqu'ici.

L'éclipse environnementale

Autant le gouvernement Harper tente d'éviter tout débat sur les enjeux climatiques, sociaux et environnementaux en allégeant les règles fédérales de l'évaluation environnementale, autant le gouvernement Charest a réussi jusqu'ici à éviter, mais autrement, les mêmes questions sur la pertinence des projets hydro-électriques et d'une politique d'extraction mi-

nérale sans obligation de transformation.

Québec a déposé cette semaine un projet de loi censé protéger la moitié du Grand Nord. Il protégera selon les critères rigoureux de l'Union internationale de la conservation de la nature une portion de 20 % de ce territoire. Mais dans l'autre partie — le 30 % censément protégé lui aussi — Québec avait promis de n'autoriser que des «activités non industrielles». Mais voilà que son projet de loi autorisera «l'utilisation durable des ressources» dans cette portion, ce qui est nettement plus large et inquiétant, nous signalait cette semaine Suzann Méthot, la coordonnatrice d'un des comités du Plan Nord sur les questions de conservation et d'environnement.

Cette façon de faire tente de légitimer en réalité l'absence d'une évaluation stratégique environnementale (EES) dans les règles de l'art, la seule façon crédible d'identifier les véritables enjeux de ce développement dans le cadre d'une stratégie fondamentalement axée sur la recherche de l'intérêt général à long terme.

Mais dans le cas du Plan Nord, Québec n'a pas à rogner sur ses mécanismes d'évaluation environnementale, comme Ottawa doit le faire, car les règles de l'évaluation environnementale qui s'appliquent dans le sud du Québec ne s'appliquent pas dans le Grand Nord.

Des règles du jeu différentes y ont été plutôt définies dans la Convention de la Baie-James et du Nord québécois.

On peut reprocher bien des faiblesses aux évaluations faites par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), le responsable de l'évaluation des projets dans le sud du Québec. Mais son mandat l'oblige théoriquement à aider Québec à prendre la décision la plus pertinente dans une logique d'intérêt public supérieur et de développement durable. Ce qui n'est pas le cas de la complexe mécanique d'examen et d'évaluation de la Convention de la Baie-James.

Les comités d'examen et d'évaluation de la Convention sont en effet tripartites et liés aux parties, contrairement au BAPE où les commissaires doivent être absolument indépendants. Ces comités représentent directement les intérêts de Québec, d'Ottawa et des autochtones. On est ici dans une logique d'arbitrage où les parties cherchent un compromis acceptable à chacun, ce qui n'est pas nécessairement une affirmation de l'intérêt général et des générations futures.

Les revendications des autochtones pour une plus grande part des emplois et des contrats du Plan Nord ne dépassent pas beaucoup la bonne vieille logique de l'époque coloniale. Ils en sont aux emplois temporaires alors que dans ces dossiers l'essentiel devrait porter sur la transformation, soit l'industrie du savoir, qui se démenage beaucoup moins facilement que le minerai dans des cales de navire.

Il n'y aura donc pas de débat public, avec étude de scénarios et contre-expertises des propositions de base, afin d'optimiser le développement du Grand Nord québécois, un débat, en somme, comme celui que veut éviter le gouvernement Harper sur les grands enjeux liés aux sables bitumineux. La Convention de la Baie-James va éviter ce débat à Québec et le limiter à la négociation, de plus en plus directe d'ailleurs entre compagnies et autochtones, donc de plus en plus éloignées d'un débat de société, ce que certains présentent comme un heureux développement...

Voilà des stratégies que de plus en plus de personnes estiment contraires à la philosophie qui a donné naissance au Jour de la Terre.

Le Devoir

PERSPECTIVES

À couteaux tirés

Les deux Soudans ont évité la guerre

L'ambassadeur du Soudan à l'ONU a estimé hier que les dirigeants du Soudan du Sud avaient une «mentalité de guérilleros», mais que Khartoum était forcé de négocier avec son rival pour éviter que les violents combats ne dégénèrent en une guerre ouverte. S'exprimant après que le président sud-soudanais Salva Kiir eut ordonné à son armée de se retirer de la zone pétrolière contestée de Heglig, Daffa-Alla Elhag Ali Osama a assuré que les troupes de Khartoum «ne commettront aucune agression, ni ne traverseront la frontière [avec le Sud]».

LUC MATHIEU

Les deux Soudans ont, au moins provisoirement, évité la guerre. Dans un revirement inattendu, le président sud-soudanais Salva Kiir a ordonné hier le retrait de son armée de la ville de Heglig. La prise, dix jours plus tôt, de cette zone pétrolière située au nord avait déclenché la fureur du président soudanais Omar el-Béchir, qui promettait jeudi de «donner une leçon par la force» au Soudan du Sud.

Pourquoi l'armée sud-soudanaise s'est-elle retirée?

Lorsqu'elles ont ordonné aux troupes de la SPLA (Armée de libération des peuples du Soudan) de franchir la frontière et de s'emparer de Heglig, les autorités de Juba, la capitale du Soudan du Sud, avaient de toute évidence sous-estimé la violence de la réaction de Khartoum. «Elles ne se sont pas rendu compte que cette prise constituait un casus belli pour le gouvernement soudanais», explique Marc Lavergne, géopolitologue et directeur de recherches au CNRS.

Dès le lendemain, Omar el-Béchir ordonne une mobilisation générale et envoie ses soldats vers la frontière. Dans le même temps, l'armée soudanaise lance une offensive plus au sud et bombarde la ville de Bentiu, tuant cinq personnes. En riposte, Juba annonce qu'elle va lancer ses forces à l'assaut d'Abyei, une autre zone pétrolière située sur la frontière. Khartoum ne s'en émeut pas et continue à pilonner Heglig. Les combats se sont poursuivis jusqu'à hier.

Peu importe que les forces soudanaises aient réellement réussi à pénétrer à Heglig — ce qu'ont démenti les autorités du Soudan du Sud —, elles ont montré qu'elles n'abandonneraient pas le terrain. Tout à sa logique guerrière, Khartoum avait également rejeté une proposition de sortie de crise passant par le retrait des forces d'Abyei en échange du départ de celles du Soudan du Sud de Heglig. En s'emparant de cette zone pétrolière, le président sud-soudanais s'est également heurté à la communauté internationale. La prise de Heglig a été jugée «illégal» par le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, qui avait appelé à des négociations entre les deux parties. L'Union européenne et l'Union africaine avaient adopté des positions similaires.

La sortie de crise sera-t-elle durable?

En annonçant le retrait des troupes de Heglig, Salva Kiir a également donné un avertissement: la région «reste une partie intégrante de la République du Soudan du Sud». Kiir s'appuie sur le tracé de la frontière de 1956, lorsque l'ex-Soudan est devenu indépendant, pour justifier sa revendication. Il a aussi demandé que le statut des zones contestées par les deux Soudans soit «soumis à un arbitrage international». Rien n'est donc réglé.

Signe peu encourageant, les précédentes tentatives de médiation menées par l'Union africaine n'ont jamais abouti. Cette nouvelle crise a enfin ravivé les conflits dans les États soudanais du Nil bleu et du Kordofan-Sud, où une rébellion affiliée à Juba affronte depuis juin dernier les forces de Khartoum et leurs milices.

Soixante-dix-neuf soldats soudanais auraient été tués mardi et mercredi au Nil bleu, selon un porte-parole du mouvement rebelle SPLM-N (branche Nord du Mouvement populaire de libération du Soudan). Ces combats ont accéléré les mouvements de population: le camp de réfugiés de Yida accueille désormais jusqu'à 400 nouvelles personnes chaque jour, contre 50 la semaine



Omar el-Béchir, président du Soudan depuis 1993.

ASHRAF SHAZLY AGENCE FRANCE-PRESSE

précédente, selon l'IRC (International Committee Rescue). Dans le même temps, le conflit a remobilisé les groupes rebelles du Darfour. Le plus militarisé d'entre eux, le Mouvement pour la justice et l'égalité (JEM), a annoncé avoir pris deux postes militaires soudanais situés à une quarantaine de kilomètres au nord de Heglig.

Pourquoi la crise se concentre-t-elle le long de la frontière?

L'indépendance du Soudan du Sud en juillet 2011 ne s'est pas accompagnée d'un tracé précis de la démarcation avec le Soudan. Outre Heglig, la contestation porte sur Abyei. Le référendum prévu pour décider de son rattachement n'a toujours pas été organisé, faute d'accord entre les deux Soudans sur la composition du corps électoral.

Ces conflits territoriaux masquent en fait la question de la répartition de la production pétrolière. En accédant à l'indépendance, le Sud a récupéré

les trois quarts des réserves pétrolières (soit environ 350 000 barils par jour) de l'ex-Soudan. Mais il n'a pas les moyens de les exploiter et doit utiliser l'oléoduc, la raffinerie et les terminaux pétroliers soudanais.

Les deux voisins sont donc contraints de s'entendre, leurs économies étant presque exclusivement dépendantes du pétrole. La solution passe par un accord financier qui fixerait une taxe payée par le Sud et permettrait une répartition des revenus. Mais les négociations, entamées il y a plusieurs mois, n'ont toujours pas abouti. Elles ont même été abandonnées en janvier lorsque Juba a décidé de bloquer sa production. Une décision justifiée, selon le Soudan du Sud, par le montant des taxes réclamées par Khartoum: 36 \$ par baril qui transite par l'oléoduc, un montant jugé dix fois supérieur aux standards du marché. Khartoum réclame en outre 7 milliards de dollars d'impayés.

Libération

Le clone



MICHEL DAVID

La Coalition avenir Québec a décidé de célébrer à sa façon le 30^e anniversaire de la Charte canadienne des droits et libertés.

Aujourd'hui, à Victoriaville, les délégués au congrès de fondation de la CAQ seront invités à adopter une proposition qui prévoit qu'un gouvernement caquiste réclamera formellement une modification à l'article 23(2) qui lui permettra d'éliminer les écoles passerelles.

La proposition ne manque pas d'ambition quand on pense que la volonté d'invalider les dispositions de la loi 101 relatives à l'accès à l'école anglaise a été pour beaucoup dans la décision de Pierre Elliott Trudeau d'enchaîner une charte des droits dans la Constitution.

La commission politique de la CAQ plaide que c'était la solution préconisée par l'Assemblée nationale en juin 2002, quand elle a adopté à l'unanimité la loi 104 qui interdisait les écoles passerelles.

Bien entendu, la Charte n'a jamais été modifiée. La loi 104 a plutôt été déclarée inconstitutionnelle par la Cour suprême. Le gouvernement Charest a simplement resserré un peu l'accès aux écoles passerelles en retenant le critère du «parcours authentique» imaginé par la Cour suprême. Les plus riches n'en conservent pas moins la possibilité d'acheter leur droit de passage au réseau anglais subventionné.

Le cahier destiné aux participants au congrès affirme qu'il s'agit d'une «iniquité», qui constitue une «brèche inacceptable dans l'application de la Charte de la langue française». Dans les faits, ce que propose la CAQ revient pourtant à maintenir cette iniquité.

Au Canada anglais, la loi 101 est déjà assimilée à une loi raciste, pour ne pas dire nazie. Prétendre que le gouvernement fédéral et les autres provinces accepteront de nouvelles restrictions à l'accès à l'école anglaise relève de la pensée magique ou encore de la fumisterie.

◆ ◆ ◆

Curieusement, quand François Legault a présenté une première fois ses orientations en matière culturelle et linguistique, à l'automne 2010, l'utilisation de la clause nonobstant pour interdire les écoles passerelles se voulait une démonstration de sa détermination à rapatrier «100 % de la souveraineté sur la langue».

En novembre dernier, quand M. Legault a confirmé que la CAQ devenait officiellement un parti politique, la clause nonobstant faisait toujours partie de son «plan d'action».

Il est pour le moins curieux qu'il s'avise soudainement qu'une modification à la Charte serait plus efficace.

Le problème est plutôt que la clause nonobstant donne des boutons à Gérard Deltell. Déjà, la CAQ peine à recruter des candidats le moins connus. S'il fallait que l'ancien chef de l'ADQ quitte le navire...

Le collègue Alec Castonguay, de *L'Actualité*, qui a passé six mois «dans le ventre de la CAQ», racontait que l'entourage de M. Legault avait trouvé la direction de l'ADQ peu exigeante lors des négociations ayant mené à la fusion des deux partis. Les adéquistes qui s'y sont opposés estimaient d'ailleurs que l'ADQ avait vendu son âme.

Avec le recul, cependant, c'est à se demander quel parti a avalé l'autre. *La Presse* rapportait hier qu'un fidèle de longue date de M. Legault, Jacques Théorêt, a décidé de claquer la porte parce qu'il ne se reconnaît plus dans la CAQ, qu'il assimile à «une ADQ 2.0».

Certains des «40 jeunes de moins de 40 ans» que la CAQ avait présentés comme la preuve vivante de sa modernité l'automne dernier ne cachent pas leur désenchantement devant les orientations qu'elle a prises.

M. Legault ne voulait surtout pas être le successeur de Mario Dumont, mais c'est justement ce qu'on voit maintenant en lui. La CAQ a beau favoriser une intervention de l'État dans le développement économique qui répugnait à l'ADQ, elle est perçue comme un simple clone.

◆ ◆ ◆

Le moratoire de 10 ans qu'avait jadis proposé M. Dumont pouvait avoir un sens au lendemain du référendum de 1995.

Son successeur a cru habile de le reconduire précisément au moment où l'élection d'un gouvernement conservateur sans l'appui du Québec a brutalement ramené la question nationale à l'ordre du jour.

Des souverainistes se disent mal à l'aise de s'afficher comme tels au sein de la CAQ.

Inversement, un fédéraliste aussi inconditionnel que le président de la firme de relations publiques National, Luc Beaugard, reconnaît avoir incité ses amis à bouder la CAQ parce qu'il estime impossible de faire abstraction du débat constitutionnel.

Il y a à peine cinq mois, la CAQ semblait appelée à former le prochain gouvernement. Qui aurait pu croire que son congrès de fondation serait totalement éclipsé par celui d'une association étudiante, dont le principal enjeu est de savoir si elle condamne ou non le recours à la violence?

Entre le congrès de la CLASSE, les affrontements provoqués par la tenue du Salon Plan Nord et la manifestation monstre qui doit souligner demain le Jour de la Terre, la CAQ aura bien du mal à susciter un quelconque intérêt.

«Ma plus grande peur est d'être mort avant même les élections», a confié M. Legault à *L'Actualité*.

En effet, il pourrait bien devenir la plus brillante étoile filante des annales politiques québécoises.

Libération

mdavid@ledevoir.com

«Jours de rage» au Grand Prix de Bahreïn

La contestation chiite à Bahreïn a pesé hier sur le Grand Prix de Formule 1. Les manifestations à répétition, à l'appel de l'opposition chiite qui réclame des réformes constitutionnelles dans ce royaume dirigé par une dynastie sunnite, ont conduit à un renforcement de la sécurité autour du circuit de Sakhir, près de Manama.

LIONEL FROISSART

Hier, la première journée du Grand Prix de Bahreïn s'est déroulée comme prévu et les organisateurs assuraient que la quatrième manche du Championnat du monde de F1 aurait lieu malgré l'appel à «trois jours de rage» lancé par le mouvement le plus radical des opposants chiites au régime sunnite.

Il y a un an, le Grand Prix de Formule 1 avait été reporté, puis finalement annulé, alors que s'intensifiaient les mouvements de protestation du printemps arabe.

Cette année encore, à l'approche du Grand Prix, considéré comme un caprice de plus du prince héritier, les militants chiites, communauté majoritaire dans la population, ont trouvé avec la F1 un porte-voix inespéré pour faire entendre leurs revendications. La principale est

l'instauration d'une véritable démocratie dans cette monarchie verrouillée par la dynastie al-Khalifa.

Les chiites réclament aussi une plus grande considération et la possibilité, entre autres revendications, d'accéder aux différents postes clés de l'administration.

Profitant de la présence de nombreux médias — même si des journalistes se sont vu refuser l'entrée sur l'île — à l'occasion de la venue de la F1, les opposants au régime durcissent le ton et multiplient les actions depuis le milieu de semaine.

Comme depuis plus d'un an, les manifestations ont été réprimées sans ménagement à Manama, la capitale, où le quartier des affaires a été bouclé par la police, mais surtout dans les petits villages situés dans les faubourgs, où la contestation de la population la plus pauvre est la plus virulente.

Malgré l'appel à l'annulation puis au boycottage du Grand Prix par de nombreux hommes politiques étrangers, notamment au Royaume-Uni, et la mise en garde de plusieurs ONG, dont l'Organisation internationale des droits de l'homme, le prince Salman bin Hamad bin Isa al Khalifa a répété hier, après s'être entretenu avec Bernie Ecclestone, le gérant commercial

de la F1, qu'il n'avait pas l'intention de donner raisons aux «extrémistes».

La FIA (Fédération internationale de l'automobile), se retranchant derrière le principe de neutralité et de non-ingérence dans les affaires politiques des pays visités par les championnats qu'elle organise, avait confirmé il y a une semaine la tenue de cette épreuve controversée.

Le 8^e Grand Prix du Bahreïn devrait donc prendre son envol demain et se dérouler quasiment à huis clos. Ce qui ne changera pas grand-chose par rapport aux précédentes éditions, qui n'ont jamais attiré la grande foule sur un circuit insipide, et dans un pays où la culture du sport automobile est inexistante.

Les pilotes regroupés au sein du GPDA (association des pilotes de Grand Prix) ont ouvert un joli parapluie en affirmant qu'ils faisaient confiance à la FIA pour assurer leur sécurité cette fin de semaine.

Les principaux «meneurs» de la contestation, eux, arrêtés et emprisonnés, doivent être jugés pour «complot» lundi, au lendemain de la course. Les pilotes seront déjà loin.

Le Grand Prix est considéré comme un caprice de plus du prince héritier

ÉDITORIAL

Grève étudiante

Assez!

Une autre fois, une manifestation sous la bannière de la CLASSE a tourné hier midi à l'affrontement violent entre manifestants et policiers. Elle avait lieu devant le Palais des congrès, où se trouvait le premier ministre Jean Charest, qui a accueilli la chose en se riant des étudiants grévistes. Il est temps, plus que temps, que de part et d'autre la raison prenne le dessus et que s'installe un réel dialogue.

Cette manifestation en était une de trop. Survenant au terme d'une semaine marquée par des heurts dans plusieurs villes entre étudiants et policiers, elle ne pouvait que conduire à plus de violence. Une violence devenue enfin totalement inacceptable aux yeux des porte-parole de la CLASSE quand fut mise en danger la vie d'automobilistes circulant sur l'autoroute Ville-Marie où des pierres furent lancées.

Que l'on en soit venu là est une responsabilité partagée. En tout respect du fonctionnement démocratique des organisations étudiantes, il appartenait aux dirigeants de la CLASSE de dire leur désaccord avec la violence, comme le leur a demandé cette semaine le gouvernement comme condition pour engager un dialogue. Ils n'ont certes pas l'expérience de politiciens professionnels, mais ils auraient dû comprendre qu'il y a des sujets sur lesquels on ne peut tergiverser.

Le gouvernement Charest est pour sa part responsable d'avoir laissé ce conflit dégénérer en une crise qui n'a pas sa raison d'être. La ligne dure qu'il a adoptée sert ses intérêts politiques, cela, on l'a tous compris. Il ne prend pas au sérieux cette grève, comme en témoigne cette blague que le premier ministre n'a pu se retenir de faire sur les jeunes grévistes qu'il voit aller travailler au nord du nord. Si cette blague du goulag du Plan Nord était bien bonne, elle n'était pas drôle car révélatrice au mieux d'un paternalisme inconvenant, au pire d'un certain mépris que le gouvernement porte au mouvement étudiant.

Le dialogue souhaité a trop tardé. Les conséquences de cette grève sont incalculables. On ne pense pas ici aux heures supplémentaires des policiers, mais bien aux conséquences qu'auront l'annulation ou l'abandon de cours qui retarderont la diplomation des étudiants, et à la désorganisation qui prévaut déjà dans les établissements d'enseignement. Il y a une responsabilité individuelle en cause ici. Elle est celle de chaque étudiant d'évaluer les conséquences de ce conflit sur sa vie. Mais la société a aussi une responsabilité envers une génération qui a droit à notre respect et à notre soutien.

Où se trouve donc la solution? Le recteur de l'Université de Montréal, Guy Breton, l'a dit clairement jeudi: «La clé est à l'autre bout de la 20». On ne demande pas au gouvernement de «plier» inconsidérément devant les étudiants et d'annuler les augmentations des droits de scolarité. Il a toutefois la responsabilité de créer les conditions qui inciteront les étudiants à mettre fin au mouvement de grève et à terminer leur session. Lesquelles? Ce sont aux étudiants et à la ministre de l'Éducation d'en convenir. Il est urgent de le faire.

Journal de la Terre

Pour le bien commun

La même fin de semaine où le premier ministre du Québec convie les entrepreneurs du secteur des ressources à son grand Salon Plan Nord, tout ce que le Québec compte de groupes progressistes, culturels et étudiants s'est donné rendez-vous pour répondre à l'appel lancé par quelques centaines de personnalités réunies par l'homme de théâtre Dominic Champagne à l'occasion du Jour de la Terre.

Dans la «déclaration» préparée pour l'occasion, on y lit: «Nous affirmons que nous sommes favorables à un développement qui soit viable, qui fasse une large part aux énergies renouvelables, au transport écologique, au commerce équitable, à la revitalisation des régions et à une agriculture durable.» Puis, plus loin: «Nous dénonçons les dégradations dues à l'exploitation des sables bitumineux, les modèles actuels de développement minier et forestier, les risques liés à l'exploitation du gaz de schiste, du pétrole, de l'uranium et à l'utilisation de l'énergie nucléaire.»

Tout le monde sera d'accord avec des objectifs aussi généreux, du moins en principe. En pratique, les choses sont évidemment plus complexes et peu de gens sont prêts à changer leur mode de vie fortement axé sur la consommation et la production de masse pour justifier leur présence à la manifestation de dimanche

après-midi. Alors, pourquoi s'attend-on à voir autant de monde dans la rue, demain?

Parce que ce qu'on lit aussi dans le texte et entre les lignes de cette déclaration, c'est un appel du cœur et de la raison à la «défense du bien commun» bafoué.

Le Québec traverse une grave crise de confiance à l'endroit de ses élites. Une crise qui menace la paix sociale, la vie démocratique et l'engagement volontaire du simple citoyen à respecter les règles communes.

Jeunes et moins jeunes, hommes et femmes, étudiants et travailleurs sont pris de nausées devant le sans-gêne des sociétés gazières, des alumineries, des firmes de génie et des entreprises de construction encouragées dans leur turpitude par des élus dont la complicité saute aux yeux. Même du côté de nos sociétés d'État, on ne sent plus cet engagement indispensable à servir l'intérêt public de la part de plusieurs dirigeants pourtant bien rémunérés.

Quant au fameux Plan Nord imaginé, voire improvisé par un premier ministre soucieux de passer à l'Histoire, il aurait pu devenir ce projet rassembleur que les Québécois attendent depuis longtemps. Au contraire, il ne suscite que méfiance, critique et sarcasme.

Trop facile d'accuser encore les environnementalistes, la gauche et l'opposition! Cette méfiance est profonde, et quel que soit le parti gagnant, elle sera toujours présente au lendemain des prochaines élections.

À l'instar du projet lui-même, le Salon Plan Nord qui se déroule aujourd'hui à Montréal est perçu par la population comme étant l'illustration de cette promiscuité coupable entre les élus et le milieu des affaires. Fausse perception, diront certains? Peut-être, mais telle est la réalité.

Dans le contexte de la plus longue crise de la jeunesse étudiante de l'histoire du Québec et de l'interminable pluie d'allégations de corruption qui s'abat sur la classe politique et ses alliés, un rassemblement dédié «à la défense du bien commun» comme celui de demain mérite certainement toute l'attention de la classe politique.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSEE BOILEAU

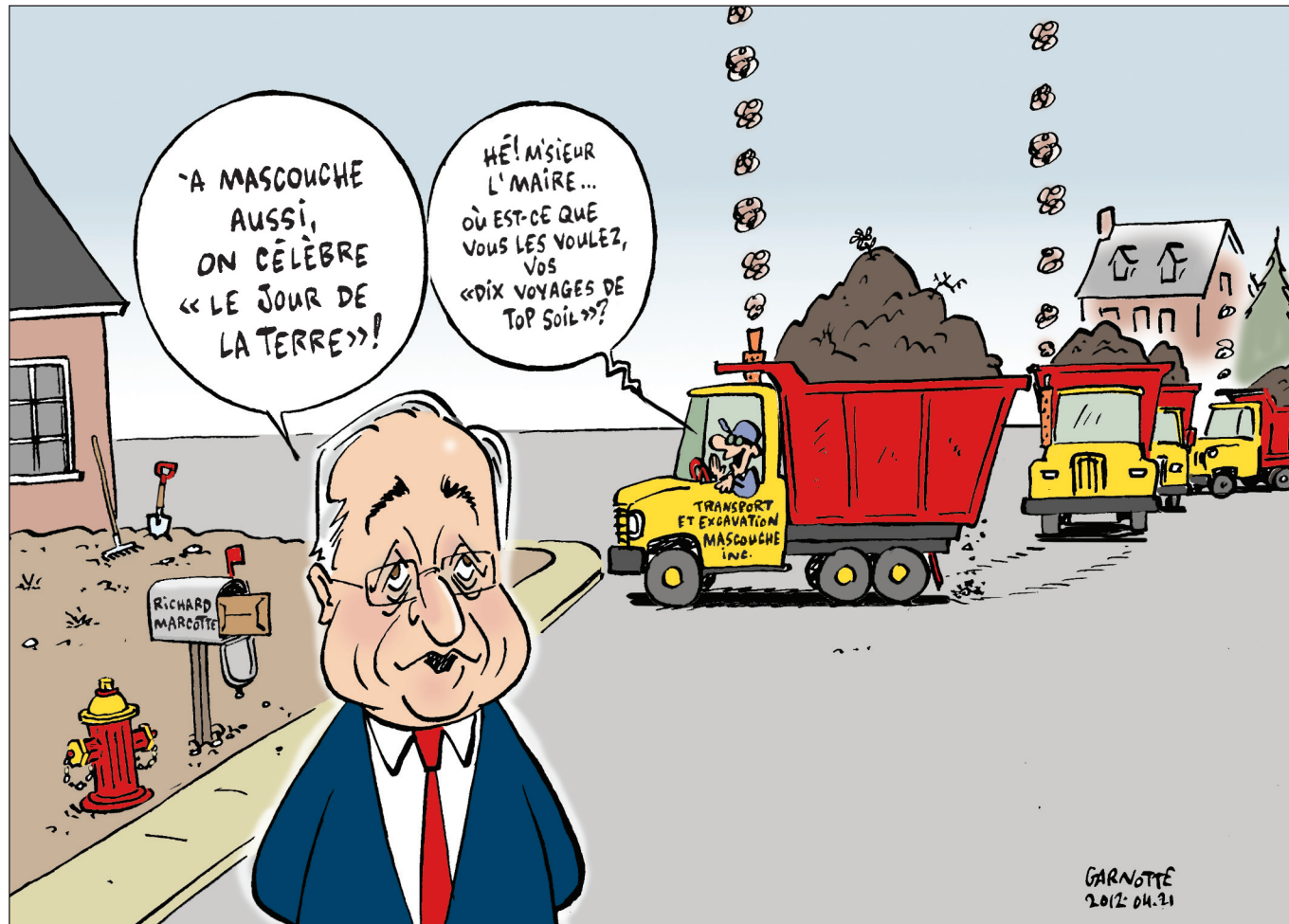
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



LETTRES

Faites votre travail

Madame la ministre de l'Éducation, j'utilise la politesse, mais je ne crois pas que vous le méritiez. Je suis médecin, citoyenne, mère d'un fils en grève à l'Université de Montréal. J'appuie le mouvement de grève des étudiants et je suis fière d'eux.

Ce que j'ai vu aux nouvelles le 19 avril doit cesser. Votre attitude et celle de votre gouvernement ont provoqué la non-résolution du conflit et la tournure violente.

Je vous considère comme responsable et j'envisage une poursuite envers vous et votre gouvernement. Remarquez que je dis «votre gouvernement» et non le mien, car vous gérez très mal plusieurs dossiers, dont en priorité celui-ci. Lorsque M. Charest dit qu'on ne peut demander plus à la classe moyenne pour financer les universités, c'est un discours démagogique, faux, que peuvent croire certains individus naïfs ou peu informés. Il y a un tel gaspillage et corruption où l'argent de tous les Québécois est détourné, je crois qu'on peut trouver l'argent pour ne pas endetter à outrance les étudiants. Ce n'est pas le cas de mes enfants et ma famille, mais si, dès notre enfance, on ne croit pas qu'il soit possible d'aller à l'université, eh bien, on n'ira pas.

Votre arrogance est mal placée et ne laisse pas du tout l'impression que le gouvernement mène et dirige bien le Québec. Votre arrogance est de la violence verbale, m'insulte et en insulte certainement plusieurs

autres. Vous n'êtes pas leurs parents pour «exiger» qu'ils condamnent la violence.

Faites votre travail et cessez ce conflit.

Francine Léger

Md, FCMF, professeure adjointe de clinique, Faculté de médecine, UdeM
Le 19 avril 2012

Autres temps, autres mœurs

Lors de la crise d'Oka en 1990, le ministre John Ciaccia avait consenti à signer une entente avec des guerriers masqués et armés.

Aujourd'hui, madame la ministre de l'Éducation refuse de s'asseoir à la même table que des étudiants mandatés par leurs pairs, à visage découvert, sans armes, mais qui ne condamnent pas assez fortement des actes de vandalisme...

Arthur Talon

Québec, le 19 avril 2012

La réputation de Jean Charest

20 avril. Fait divers en page A 3 du *Devoir*: un ex-organisateur politique, Pierre Coulombe, prétend monnayer ses contacts avec le gouvernement québécois et obtenir de juteux titres miniers dans le cadre du Plan Nord. Quand M. Coulombe appelle le bureau du premier ministre, «ça rappelle vite». «Jean Charest m'en doit une»...

Je n'ai jamais porté attention aux fanfaronnades des arnaqueurs, jamais prêté foi aux dires des escrocs. Et j'ai toujours pensé que la réputation des hommes politiques ne méritait pas d'être salie par le premier menteur venu.

Pourtant, compte tenu de tout ce que j'ai vu pendant les neuf ans du gouvernement Charest, compte tenu du réseau tentaculaire d'affairisme et de copinage qui se révèle à nos yeux jour après jour, j'accorde de la crédibilité aux affirmations de M. Coulombe. C'est cela, le plus terrifiant.

Guy Archambault

Montréal, le 20 avril 2012

Et les écoles privées...

Et si on profitait de l'occasion pour ne plus subventionner les écoles privées au Québec?

Combien d'argent serait ainsi économisé par l'État? Et combien retomberait dans les universités pour combler le manque à gagner présumé qui amène le gouvernement à augmenter les droits de scolarité?

Et pourquoi ne pas, dans la foulée, mettre en place un référendum d'initiative populaire pour demander à la population si elle préfère injecter ses impôts dans les subventions aux écoles privées plutôt que dans les droits de scolarité?

Réal Gingras

Outremont, le 18 avril 2012

REVUE DE PRESSE

L'avenir des uns et le passé des autres

Manon Cornellier

La session parlementaire reprend lundi et les partis d'opposition sont prêts à mordre à pleines dents dans les conservateurs. Les chroniqueurs de la presse anglophone en font autant ces jours-ci, mais cela ne veut pas dire qu'ils cessent de garder un œil sur les néodémocrates et les libéraux.

Chroniqueur pour le *Globe and Mail* et *iPolitics*, Lawrence Martin a, pour sa part, pris prétexte de l'arrivée de Thomas Mulcair à Stornoway, la résidence officielle du chef de l'opposition, pour faire le point sur l'état de santé du NPD sur le site *iPolitics.ca*. Selon lui, la vague orange a démontré sa résilience. Malgré un automne parfois difficile, le parti a rétréci l'écart avec les conservateurs et confirmé sa solide deuxième place devant les libéraux. Martin convient qu'il est trop tôt pour conclure à une transformation durable, mais les augures favorisent les néodémocrates. Leur nouveau chef est un politicien rassurant pour les électeurs centristes que Jack Layton avait commencé à amadouer. Les problèmes d'unité ne se sont pas matérialisés. Prenant de vitesse les conservateurs, le NPD a déjà lancé des publicités vantant les mérites de son chef. Les néodémocrates profitent par ailleurs des multiples controverses qui lèstent les conservateurs. «Pour l'instant, les abus de pouvoir de Harper et compagnie n'ont pas atteint le seuil critique franchi par les libéraux avec le scandale des commandites, mais l'accumulation d'actes répréhensibles menace de faire pencher la balance», avertit Martin. Si cela se produisait, le rêve du NPD de faire le grand saut, de Stornoway à la promenade Sussex, pourrait devenir une possibilité.»

Andrew Coyne, de Postmedia News, est nettement plus sévère à l'endroit des libéraux qui, selon lui, n'ont toujours pas compris la précarité de leur situation, certains rêvant encore d'un sauveur. «Tant et aussi longtemps que le parti entretiendra cette illusion, il restera à la marge. S'il survit.» Les libéraux sont conscients de leurs problèmes organisationnels, mais sans plus, tranche Coyne. «Ils ne montrent aucun signe qu'ils comprennent combien ils doivent se réinventer pour échapper à leur sort ou encore qu'ils sont prêts à mettre en œuvre un tel plan, s'il existe.» Le PLC ne peut espérer simplement occuper le centre, comme s'il lui revenait de droit, car les conservateurs et les néodémocrates font tout pour l'en évincer, et les libéraux n'ont plus la force institutionnelle pour leur résister. Mais que faire? Selon lui, les libéraux doivent avoir le courage de se poser les vraies questions. «Est-ce que le Canada a besoin d'un troisième parti? Qu'a-t-il à offrir que les autres n'ont pas? S'il ne peut répondre à ces questions, plus rien n'a d'importance, ni l'organisation, ni l'argent, ni même le choix d'un chef. Sans une raison d'être claire et convaincante, il sera difficile de persuader les électeurs à le prendre en considération et encore plus difficile de mobiliser les troupes.» De l'avis de Coyne, le PLC doit investir toutes ses énergies à se définir, quitte à renoncer à des gains électoraux à court terme. Le journaliste est persuadé que le PLC a quelque chose de distinct à offrir et qu'il est capable de séduire des partisans des autres partis. Mais pour toutes sortes de raisons, les libéraux s'y refusent, note-t-il, avant de multiplier les suggestions. Mais toutes exigent de «l'audace dans l'action et la vision, ce qui fait malheureusement défaut actuellement», conclut-il.

Le poids de l'histoire

Le 30^e anniversaire de la Charte canadienne des droits et libertés n'a pas manqué de défrayer la chronique dans la presse anglophone. Avec les louanges attendues, mais aussi des rappels intéressants, comme ceux faits dans un texte paru dans le journal en ligne *iPolitics*. Graham Fox, de l'Institut de recherche en politiques publiques, y relève que les francophones se montrent plus circonspects envers la Charte et s'interrogent avec raison sur son impact sur la nature fédérale du pays. Ce qui s'explique aisément, dit-il, étant donné que cette Charte et la Constitution dans laquelle elle s'insère ont été adoptées sans l'accord du Québec. Depuis les tentatives ratées pour corriger la situation, plus personne ne veut toucher à la Constitution, la transformant en objet de musée. Mais «le fédéralisme est au mieux quand il peut évoluer, s'adapter et grandir. Il doit être flexible. Cette flexibilité doit inclure la capacité de revoir les règles de base, telles que définies dans la Constitution. En refusant à nos leaders l'option d'une possible réforme constitutionnelle, entre autres moyens pour moderniser nos arrangements fédéraux, on limite sévèrement leur capacité d'assurer la pertinence du fédéralisme.» À son avis, le pays doit se demander s'il pourra continuer longtemps sans la signature du Québec au bas de sa loi fondamentale. Il croit pour sa part qu'il est temps, alors que d'autres provinces recherchent à accroître leur autonomie, de se pencher sur l'état de notre système et la capacité de nos leaders de répondre aux pressions à venir. Car il pourrait y avoir moins de risques à oser soulever la question qu'à en faire fi, prévient-il.

mcornellier@ledevoir.com

IDÉES



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Nous devons commencer par aider ceux qui nous suivent à s'épanouir, afin qu'ils puissent porter le flambeau plus loin et plus haut.

Gaïa et Charlemagne, une même cause

COLLECTIF D'AUTEURS

A

l'occasion du Jour de la Terre, il convient de réfléchir au sens de l'expression «développement durable» (DD) qu'on utilise aujourd'hui presque trop fréquemment. Pour un grand nombre de personnes, le DD, c'est l'intégration des dimensions sociales, économiques et environnementales dans la planification de nos projets. Mais on confond ici les moyens et la fin, et c'est ce qui contribue à dépouiller le concept de son sens.

Car à quoi sert l'intégration des trois dimensions si ce n'est à maintenir les conditions essentielles à la vie sur notre planète et à nous permettre de participer à son évolution? Ce véritable objectif du développement durable nous oblige alors à lier le Jour de la Terre et les revendications des étudiants, car ils concernent le futur des prochaines générations. Or nous alourdissent l'avenir de nos jeunes avec toutes sortes de problèmes, tout en diminuant leur capacité à y faire face. En somme, leur qualité de vie sera hypothéquée par les deux bouts!

Les jeunes devront gérer les impacts des changements climatiques sur l'agriculture, sur l'industrie touristique et sur plusieurs autres secteurs de l'économie (voir le Plan d'adaptation aux changements climatiques du gouvernement du Québec). Ils devront aussi affronter les conséquences de la croissance démographique mondiale et du vieillissement de la population locale, de la pauvreté, de la constante augmentation des déchets, de la pollution, de la consommation débridée des combustibles fossiles et de la surexploitation des ressources naturelles.

Et, en plus, ils devront subir la dégradation de

la santé humaine et de celle des écosystèmes. Par exemple, on apprenait récemment que des chercheurs ont trouvé de l'arsenic, du Benadryl, du Tylenol, de la caféine, des antibiotiques prohibés et même des antidépresseurs dans les plumes des poulets que nous mangeons. Cette étude a relancé le débat sur la mauvaise utilisation des antibiotiques, auxquels les bactéries deviennent de plus en plus résistantes. En plus de faire peser une grave menace sur la santé, ce phénomène fait doubler le coût du traitement d'une infection bactérienne.

Sombre bilan

Les nouvelles ne sont pas meilleures du côté de la santé des écosystèmes. La superficie de notre couvert forestier diminue sans cesse, la qualité de nos écosystèmes côtiers décline, la dégradation de nos milieux humides se poursuit. Nous polluons l'air, l'eau et les sols. Et selon la Fondation de la faune du Québec, 38 de nos espèces fauniques sont vulnérables ou menacées de disparaître et 115 autres sont en situation préoccupante.

Enfin, la fermeture de l'usine de Novelis à Saguenay nous a douloureusement rappelé les conséquences possibles de la mondialisation des marchés et de l'augmentation des coûts de transport. Novelis déménage à Oswego, dans l'État de New York, pour se rapprocher du marché de l'industrie de l'automobile. Cette fermeture risque également d'affecter Rio Tinto à Arvida, puisque la compagnie utilisera l'aluminium recyclé aux États-Unis au lieu de l'aluminium liquide fourni par Rio Tinto. Plus les centres décisionnels sont éloignés, moins grande est la loyauté, et plus la logique économique prévaut. Parlez-en aux employés de White Birch, d'Aveos, de Mabe Canada, etc.

Des reproches aux jeunes

En résumé, dans un proche avenir, les jeunes devront affronter des problèmes de plus en plus complexes avec des contraintes financières de

plus en plus importantes. Il faut donc être particulièrement cynique pour leur demander de fournir «leur juste part!». Surtout quand on lit que, selon les estimations, «la fraude fiscale coûte 3,5 milliards de dollars par année au Trésor québécois!». Au moment où l'amour qu'on leur porte, ou le sens moral le plus élémentaire, nous imposerait de les aider à acquérir les connaissances et les moyens nécessaires pour affronter ces nombreux problèmes, voilà qu'on leur rend les choses plus difficiles...

Certains reprochent aux étudiants de posséder un iPhone ou une tablette... Mais qu'est-ce qu'ils veulent? Que nos jeunes soient marginalisés par rapport aux autres étudiants du monde industrialisé? Les rendre moins compétitifs? Les couper des outils de l'économie du savoir? Et après on pourra les accuser de manquer de productivité...

On leur reproche aussi leurs voyages. Premièrement, seule une minorité peut se le permettre, et elle ne va pas en croisière! Ces jeunes partent avec leur sac à dos découvrir ce qui se passe ailleurs dans la société globale. Ils vont tisser des réseaux avec des gens qui pourront éventuellement travailler avec eux sur la résolution des problèmes à l'échelle mondiale. Est-ce qu'on préférerait les isoler?

Le Jour de la Terre est une excellente occasion de réveiller nos consciences et de retrouver cet éclat de bonté qui luit en chacun de nous. Si nous voulons participer à l'évolution de la vie, nous devons commencer par aider ceux qui nous suivent à s'épanouir, afin qu'ils puissent porter le flambeau plus loin et plus haut. Le développement durable exige d'abord qu'on révisé notre échelle de valeurs et qu'on fasse à nouveau régner l'harmonie au cœur du vivant.

Ont signé ce texte ces enseignants et intervenants en développement durable: Andrée Mathieu, Michel Lafleur, Michel Durand, David King-Ruel et Jonathan Jubinville.

Nous, mères indignées

RYOA CHUNG

Professeure au Département de philosophie de l'Université de Montréal

CAROLINE ALLARD

Auteure des Chroniques d'une mère indignée

M. Jean Charest,
Mme Line Beauchamp,

Nous sommes les mères de ces jeunes étudiants qui manifestent pacifiquement depuis plus de deux mois en attente d'une ouverture de votre part. Que l'on soit pour ou contre la hausse des droits de scolarité, on ne peut pas nier que leur questionnement est légitime et fondamental.

Ne comprenez-vous pas qu'au-delà de la guerre des chiffres au sujet de la hausse des droits, ils s'interrogent sur les principes fondamentaux de l'égalité des opportunités, l'accès à l'éducation supérieure comme moteur de mobilité sociale, le rôle de l'université au sein et pour l'avenir de notre société?

Ne comprenez-vous pas que leur interrogation porte maintenant sur les principes fondamentaux de la démocratie, c'est-à-dire la liberté d'expres-

sion, la liberté d'association, le droit à l'objection de conscience et de contester pacifiquement, collectivement, des mesures qu'ils estiment injustes?

Comment pouvez-vous mépriser ces questionnements profonds et complexes en les écartant comme s'il s'agissait de caprices d'enfants-rois? Il n'y a pas dans ce conflit d'enfants-rois, mais une autorité de la pire espèce, tellement convaincue de savoir «ce qui est le mieux pour tous» qu'elle demeure sourde à sa jeunesse pensante.

Violence de l'État

Nous condamnons certes les débordements isolés (des initiatives individuelles qui n'ont jamais été autorisées ou orchestrées par aucune des trois associations étudiantes), mais encore plus les actions violentes qui ont été cautionnées par votre autorité, puisque vous restez silencieux devant les dérapages de la judiciarisation de ce conflit social. Ces policiers et agents de sécurité armés et blindés qui investissent les lieux de savoir, ces manifestants pacifiques que l'on traîne dans des cellules, ce jeune homme au visage ensanglanté représentent l'infamie d'une autorité à la dérive. Nous sommes d'avis qu'il n'y a pas de pire violence que la violence dont fait usage l'État contre ses citoyens.

Nous rappelons au gouvernement que ce mouvement étudiant est un magnifique exemple de mobilisation pacifiste porté par l'intelligence admirable et le discours sophistiqué des jeunes qui le soutiennent. C'est notamment en raison de cela que le mouvement étudiant québécois est appuyé par une portion substantielle de la population et attire présentement le regard du monde. Refuser d'engager un dialogue démocratique avec l'ensemble de ce mouvement, mépriser ainsi les étudiants, tout cela porte atteinte, en vérité, à votre propre dignité. Tenter de les museler par la force porte atteinte, en vérité, à votre propre légitimité.

En tant que mères, nous condamnons la violence structurelle et physique que vous déployez contre nos enfants. Cessez de jouer avec la rhétorique de la condamnation de la violence: dans les circonstances actuelles, ce discours soi-disant vertueux vous ridiculise. Dans le rapport de force qui vous oppose en ce moment aux étudiants, c'est vous qui portez la plus haute responsabilité sur vos épaules parce que c'est vous qui avez le gros bout du bâton. Nous ne vous permettrons pas d'en user, surtout pas à coup de grenades assourdissantes, de matraques, de boucliers et de poivre de Cayenne, contre nos jeunes citoyens, contre nos enfants.

Jour de la Terre

COLLECTIF D'AUTEURS

Nous, Hommes, femmes et enfants de bonne volonté Nous nous rassemblons pour dire au monde que nous avons à cœur La terre riche, généreuse et fragile que nous habitons Et la défense du bien commun en ce pays;

Nous nous rassemblons parce que nous sommes convaincus Qu'avec notre potentiel et notre savoir-faire Nous pouvons adopter une meilleure stratégie dans l'usage du trésor Que sont nos terres, notre eau et l'air qu'on respire;

Nous nous rassemblons Parce que nous croyons que l'utilisation de nos richesses naturelles Doit se faire en accord avec les populations En harmonie avec la nature Au profit de tout le monde Et dans l'intérêt des générations à venir;

Nous nous rassemblons parce que nous croyons qu'il est possible De nous développer selon un modèle Qui soit une source d'enrichissement réel, de progrès et de fierté Et une source d'inspiration pour le monde entier;

Nous affirmons que nous sommes favorables au développement, à un développement qui soit viable, qui fasse une large part aux énergies renouvelables, au transport écologique, au commerce équitable, à la revitalisation des régions et à une agriculture durable, et nous affirmons qu'il est capital d'orienter nos efforts vers une économie où prospérité sera synonyme de qualité de vie;

Nous nous rassemblons pour dénoncer le désengagement du protocole de Kyoto, les dégradations dues à l'exploitation des sables bitumineux, les modèles actuels de développement minier et forestier, les risques liés à l'exploitation du gaz de schiste, du pétrole, de l'uranium et à l'utilisation de l'énergie nucléaire sur notre territoire;

Nous refusons d'être dépossédés de nos richesses et des sources d'un véritable progrès. Et nous demandons:

Que le gouvernement du Canada participe pleinement au protocole de Kyoto, qu'il intensifie la lutte contre les changements climatiques, qu'il cesse toute subvention aux compagnies pétrolières et gazières et qu'il poursuive toute politique de développement en répondant aux objectifs économiques, écologiques et sociaux les plus élevés au monde;

Que le gouvernement du Québec se dote d'une véritable stratégie, pour le Nord et l'ensemble du territoire, où le développement de nos ressources naturelles et énergétiques répond à nos exigences les plus hautes en matière de partage de la richesse, de respect de l'environnement et des populations, maintenant et pour les générations à venir;

Voilà pourquoi nous signons cette déclaration et que nous nous engageons à prendre part à un vaste rassemblement le 22 avril et à l'événement unique qui aura lieu à 2 heures précises, à Montréal.

Plus de 32 000 signataires de tous horizons ont signé ce texte dont Claude Béland, Paul Gérin-Lajoie, Pierre Fortin, Ghislain Picard, le Père Benoît Lacroix, Lise Payette, Paul St-Pierre Plamondon, Pierre Thibault, Gilles Julien, Alain Vadeboncoeur, Laure Waridel, Ugo Lapointe, Frédéric Back, Fred Pellerin, Dominic Champagne, Richard Desjardins, Ariane Moffatt, Yvon Deschamps, Denys Arcand, Marina Orsini, Claude Meunier, Roy Dupuis, François Girard, Sébastien Ricard, Gilles Vigneault, Vincent Vallières, Hugo Latulippe, Marc Labrèche, Margie Gillis, Marie Laberge, Pierre Lapointe, Pascale Montpetit, Louis-José Houde, Stéphane Archambault, André Bélisle, Steven Guilbeault, Sidney Ribaux, David Suzuki, Karel Mayrand.

Le plan Harper

À lire aussi, sur ledevoir.com, «Un développement non durable», une réaction d'un groupe de chercheurs de l'Université McGill et de l'Université Concordia au plan environnemental de Stephen Harper dévoilé cette semaine.



DENISE BOMBARDIER

La chronique de Denise Bombardier fait relâche cette semaine.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair-Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Fabien Desjardins (société), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Caroline Montpetit (affaires sociales), Brian Myles (justice), Louise-Maude Blouin Soucy et Amélie Daoust-Boisvert (santé); information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Guillaume Bourgault-Côté et Kathleen Lévesque (reporters); information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre); information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins, Éric Desrosiers et Alexandre Shields (reporters), Gérard Dallaire (pupitre); information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Émilie Folie-Boivin (pupitre); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (caricaturiste); Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices); Benoît Munger, Philippe Papineau et Laurence Clavel (pupitre internet); Marie-Pier Frappier et Genevieve Tremblay (commis internet); Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); Karl Rettino-Parazelli et Sophie Lambert-Racine (commis à la rédaction); DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bherer (Ottawa), Dave Noël (Québec); PUBLICITÉ : Jean de Billy, Jennifer Demers, Jean-François Bossé, Marlene Côté, Stéphanie Désziel, Amel Elimam, Véronique Langlois, Simon Lanoie, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sobai (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires); PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis; INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Maxim-Olivier Leclerc (responsable par intérim service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois; Jean-Robert Divers (responsable promotion); ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Pagé, Monique Proteau.

PHILOSOPHIE

LE DEVOIR DE PHILO

Pourquoi Trudeau a trahi Emmanuel Mounier en 1982

Puisque le but principal du rapatriement de la Constitution était de cimenter l'unité canadienne, force est de constater, avec le recul, que l'objectif a été raté

Deux fois par mois, *Le Devoir* lance à des passionnés de philosophie, d'histoire et d'histoire des idées le défi de décrypter une question d'actualité à partir des thèses d'un penseur marquant.

FÉLIX-OLIVIER
RIENDEAU

Professeur de science politique au niveau collégial depuis six ans et présentement au collège de Maisonneuve, il est l'auteur d'un mémoire de maîtrise (2005) sur Emmanuel Mounier

Pour le Pierre Elliott Trudeau de l'époque de *Cité libre*, le penseur français Emmanuel Mounier (1905-1950) fut indéniablement une des principales influences intellectuelles.

Comment peut-on interpréter le geste phare de la carrière politique de Trudeau, le rapatriement de la Constitution canadienne dont on a souligné cette semaine les 30 ans, à la lumière des idéaux de la pensée personaliste? Mounier, qui avait dé-

Pour Mounier, le juridisme consacre le règne d'un citoyen qui ne cesse de se réfugier derrière ses droits et ses revendications, mais en oublie le sens des responsabilités

veloppé une pensée sur le fédéralisme, se serait-il rangé dans le camp des pro-rapatriement ou plutôt dans celui des critiques de ce geste de refondation du Canada?

Fondateur de la célèbre revue *Esprit*, Mounier élabore dans les années 1930 une pensée destinée à protéger la personne face à la montée des totalitarismes en Europe. Il est une figure centrale du personalisme chrétien qui se développe à travers les travaux d'autres penseurs importants, notamment Jacques Maritain et Denis de Rougemont. Au Québec, le personalisme a aussi eu un écho significatif dans les réflexions de nombreux penseurs clés tels les sociologues Fernand Dumont et Jacques Grand'Maison, ou encore du philosophe Charles Taylor.

Plusieurs, parmi ces derniers, ont développé des critiques assez dures de la Constitution de 1982. À notre avis, d'ailleurs, Mounier lui-même, sans l'ombre d'un doute, aurait vigoureusement condamné non seulement les modalités du rapatriement de la Constitution en 1982 mais aussi l'esprit et le contenu même du document.

L'œuvre de Mounier

Pourfendeur des totalitarismes de droite comme de gauche, Mounier réprochait autant l'étatisme fasciste que marxiste. Les deux contribuaient selon lui à la négation de l'indépendance et de l'autonomie des personnes en s'adonnant à une série de cultes déresponsabilisants.

L'erreur de ces constructions idéologiques est de s'être désintéressées de la réalité intime et spirituelle de l'homme. Pire, elles ont contribué à son asservissement. Dans le cas du nazisme allemand, c'était au nom du Führer et de la nation que la personne devait se nier. Quant au marxisme soviétique, rien ne se pensait en dehors du Parti communiste.

Cela ne fit pourtant pas de Mounier un défenseur de la démocratie libérale, loin s'en faut. Même si les fondements théoriques du libéralisme politique témoignaient pour Mounier d'une intention personaliste, au sens où ils encourageaient l'autonomie des consciences et des volontés, il considérait que l'individualisme libéral «a mis en place de la personne une abstraction juridique sans attache, sans étoffe, sans entourage, sans poésie, interchangeable, livrée aux premières forces venues». Pour lui, personne et individu n'étaient donc pas synonymes.

Très critique de la conception moderne de l'individu rationnel

forché par les philosophes de la Renaissance, Mounier poursuit: «Dans l'ordre social, la cité moderne sacrifie la personne à l'individu; elle donne à l'individu le suffrage universel, l'égalité des droits, la liberté d'opinion, mais elle livre la personne, isolée, nue, sans aucune armature sociale qui la soutienne ou qui la protège, à toutes les puissances dévoratrices qui menacent la vie de l'âme, aux actions et réactions impitoyables des intérêts et des appétits en conflit, aux exigences infinies de la matière à fabriquer et à utiliser.»

Chez Mounier, la personne est une entité unique qui revêt une dimension spirituelle fondamentale (rappelons qu'il était de foi chrétienne). En insistant trop sur une conception formaliste et contractualiste des rapports humains, les modernes auraient évacué le caractère singulier des personnes.

En raison de ces préoccupations, le personalisme fut souvent qualifié de «troisième voie», en ce sens qu'il développait une méthode d'analyse visant à harmoniser des oppositions idéologiques courantes entre, par exemple, la droite et la gauche, l'individualisme libéral et le collectivisme socialiste, ou encore le matérialisme et l'idéalisme.

Personalisme, fédéralisme
S'il se préoccupe tant du sort des personnes, c'est que les rêves de Mounier sont ambitieux et son souci pour la communauté, bien réel. Il prône ainsi une révolution personaliste de laquelle émergerait une société plus fraternelle. Chez lui, personne et communauté sont indissociables: «L'acte fondamental de la personne, ce n'est pas de se séparer, c'est de communier.»

Dans le même ordre d'idées, il soutient qu'il est «impossible d'atteindre à la communauté en esquivant la personne, d'asseoir la communauté sur autre chose que sur des personnes solidement ancrées. Le nous suit le je, ou plus précisément — car ils ne se constituent pas l'un sans l'autre —, le nous suit le je, il ne saurait le précéder.»

L'émancipation et le plein développement de la personne, poursuit-il, ne peuvent qu'être assurés par des communautés de proximité, notamment la famille, le quartier ou la nation. La patrie était en effet pour Mounier un vecteur fondamental de communion: «Qui peut nier la patrie autrement que par verbalisme? Marche nécessaire

En cherchant à consolider l'unité nationale, Trudeau n'a pas hésité à sacrifier le particularisme québécois sur l'autel de la Charte des droits et libertés et du multiculturalisme

pour la personne, comme la vie privée, sur le chemin des communions plus larges, elle mérite cette tendresse même qui va au particulier et à l'éphémère.»

Ces considérations pouvant sembler abstraites, voire utopiques, Mounier et d'autres personalistes ont tenté d'esquisser de manière plus concrète ce à quoi une telle société politique devrait ressembler, tout en se méfiant d'élaborer des lignes d'action trop précises qui transformeraient le personalisme en une école de pensée fermée et dogmatique.

Selon Mounier, le fédéralisme semblait être la forme d'organisation politique la plus propice à l'émergence d'une communauté réelle, surtout pour les grands ensembles démographiques. Une autorité politique centrale lui apparaissait nécessaire pour gérer des problèmes de plus en plus complexes et transnationaux, mais les autorités locales étaient



Fondateur de la célèbre revue *Esprit*, Emmanuel Mounier élabore dans les années 1930 une pensée destinée à protéger la personne face à la montée des totalitarismes en Europe.

Mounier aurait ici considéré qu'un groupe, la nation canadienne-anglaise, imposait sa volonté à un autre groupe, la nation québécoise. Les 30 années subséquentes ont été caractérisées par une série de crises pour tenter de ramener le Québec dans le giron constitutionnel (Meech, Charlottetown) ou de l'en sortir pour de bon (référendum de 1995). Aujourd'hui, le Québec est plus isolé que jamais, en témoigne



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR
Félix-Olivier Riendeau. Pour Mounier, l'individualisme libéral a «mis en place de la personne une abstraction juridique sans attache, sans étoffe, sans entourage, sans poésie, interchangeable, livrée aux premières forces venues».

LE TABLEAU HISTORIQUE



La caricature de Berthio publiée dans *Le Devoir* du 24 novembre 1981.

tout aussi indispensables pour véritablement permettre l'enracinement des personnes dans une communauté où l'amour, l'amitié et la fidélité deviendraient des valeurs centrales.

«La cité pluraliste se constituera au sommet sur un ensemble de pouvoirs autonomes [...]. Dans ce morcellement vertical devra jouer une articulation horizontale d'inspiration fédéraliste. Le personalisme doit se garder de conclure hâtivement à on ne sait quelle conception granulaire de la société qui ne serait qu'une expression tout extérieure de ses exigences. Il n'en reste pas moins que les pouvoirs locaux et régionaux, proches de leurs objets et proches du contrôle, doivent être largement développés par une décongestion de l'État. La personne y trouvera de nouvelles possibilités et une nouvelle protection.»

Un des collaborateurs de Mounier à la revue personaliste *Esprit*, Denis de Rougemont (un des grands penseurs du fédéralisme européen), poursuit ainsi la réflexion: «Dans son fondement même [...], l'idée du fédéralisme est complémentaire du principe de tolérance. Elle exclut l'intention de fusionner les diversités, d'unifier les pluralités, d'uniformiser par quelque décret que ce soit les particularismes, attitudes qui toutes conduisent aux

divisions les plus sanglantes et aux passions les plus néfastes. Le respect et la sauvegarde des diversités est [sic] précisément l'élan idéal ou l'acte fédérateur par excellence de toute société humaine authentique.»

Une série de principes devait guider la construction de cette fédération personaliste. Qu'il suffise ici d'en présenter trois.

■ Construire la fédération sur la base d'une décision commune entre les groupes et les personnes.

■ Renoncer à tout esprit de système et à l'impérialisme idéologique, qui risquent de détruire des diversités culturelles et intellectuelles.

■ Sauvegarder les coutumes, lois, cultures de chaque membre de la fédération.

Or chacun de ces principes a malheureusement été bafoué lors du rapatriement de la Constitution, en 1982, par Pierre Elliott Trudeau.

Le coup de force de 1982

En ce qui concerne le premier principe, la démonstration n'est plus à faire. Puisque le but principal du rapatriement de la Constitution était de cimenter l'unité canadienne, force est de constater, avec le recul, que l'objectif a été raté. Lors de la Cérémonie de proclamation de la nouvelle constitution à Ottawa, le 17 avril 1982, Claude Ryan, le chef du PLQ, refuse de se rendre aux «célébrations», jugeant que son adoption sans l'accord du Québec était inacceptable.

cette charte et de la fameuse «clause Canada» que les tribunaux ont, au fil des ans, considérablement réduit la portée de la loi 101. Depuis 1982, plusieurs lois québécoises ont été contestées et modifiées en raison de la Charte; l'atteste l'exemple récent de l'affaire Lola contre Éric, où la Cour suprême a invalidé l'article 585 du Code civil québécois qui empêchait les couples non mariés d'exiger une pension alimentaire en cas de séparation.

Mounier aurait ici prétendu qu'en réduisant de cette manière les droits collectifs des Québécois, on se trouve à limiter l'émancipation des personnes appartenant à ce groupe; on gêne leurs efforts de communion. Impossible pour une personne québécoise d'être véritablement épanouie si l'on ne donne pas à son groupe d'appartenance les pleins outils de son développement.

Plus globalement, la Charte a eu comme effet pervers de juridiciser les rapports sociaux. Depuis 1982, les citoyens canadiens ont de plus en plus recours aux tribunaux afin de faire respecter les droits formalisés par la Charte.

Mounier aurait déploré cet état de fait, car, en se réfugiant derrière le travail formel et froid des juristes, les personnes évitent d'entrer en débat politique entre elles et, ultimement, cela empêche l'émergence d'une communauté plus fraternelle.

Pour Mounier, le juridisme consacre le règne d'un citoyen qui ne cesse de se réfugier derrière ses droits et ses revendications mais en oublie le sens des responsabilités. Le juridisme crée, répétons-le, une société impersonnelle, abstraite et vide.

Enfin, en enchaînant le principe du multiculturalisme (article 27) dans la Charte canadienne des droits et libertés, Trudeau aspirait à placer tous les groupes culturels sur un pied d'égalité.

Ce faisant, non seulement il balayait du revers de la main la conception biculturelle du Canada qui prévalait jusque-là, mais il invitait les immigrants à se réfugier dans une sorte de clientélisme néfaste aux efforts d'intégration.

La fragmentation

Sous prétexte que l'on devait assurer à l'individu sa liberté de choix et faire en sorte qu'aucune culture ne puisse avoir prééminence sur l'autre, on a plutôt contribué à la fragmentation de la communauté canadienne. Les critiques adressées aujourd'hui à l'endroit du multiculturalisme sont nombreuses, et Mounier les aurait faites siennes.

Alors que Trudeau péchait d'un côté en minant les droits collectifs des Québécois, il péchait aussi de l'autre en créant le fédéralisme granulaire et éclaté que Mounier souhaitait éviter.

Dans un essai intitulé *L'intellectuel et le politique* (2005), André Burelle, conseiller et rédacteur de discours de Trudeau entre 1977 et 1984, rappelle comment ce dernier a renié les idéaux personalistes de Mounier, idéaux qu'il avait pourtant longtemps épousés, jusqu'au rapatriement de la Constitution en 1982.

À propos du multiculturalisme et de l'individualisme de Trudeau, Burelle écrit: «Ce qui est évacué dans cette atomisation de la communauté, ce sont les relations entre le tout et ses parties aussi bien qu'entre les parties elles-mêmes. Et avec leur disparition, c'est la notion de bien commun qui est vidée de toute signification.»

Au fond, 30 ans après le rapatriement de la Constitution de 1982, on attend toujours, avec Mounier, l'avènement d'une réelle communauté canadienne.

Des suggestions, des commentaires? Écrivez à Antoine Robitaille: arobitaille@ledevoir.com. Pour lire ou relire les anciens textes du *Devoir de philo* ou du *Devoir d'histoire*: ledevoir.com/societe/le-devoir-de-philos.